



INFOS SANITAIRES n°18
17 juin 2010



Myopathie atypique : levée de l'alerte

A ce jour, aucune nouvelle suspicion de Myopathie atypique n'a été déclarée au RESPE depuis le 10 juin dernier.

La **levée de l'alerte a donc été établie par l'Université de Liège** (lire le message ci-dessous).

Fin d'alerte

Ainsi qu'attendu, l'importante série clinique de l'automne 2009 (248 cas) a été suivie, ce printemps 2010, d'une nouvelle série de cas. Celle-ci a été particulièrement sévère puisque 137 cas compatibles avec le diagnostic de myopathie atypique (décompte arrêté au 17 juin 2010) ont été communiqués à la Faculté de Médecine vétérinaire de Liège. Ces cas ont été recensés en Belgique (9 cas ; dernier cas le 22 mai 2010), en Allemagne (9 cas ; dernier cas le 3 juin 2010), en France (94 cas ; dernier cas le 10 juin 2010), en Grande-Bretagne (14 cas ; dernier cas le 8 mai 2010), aux Pays-Bas (6 cas ; dernier cas le 29 avril 2010), en Suisse (3 cas ; dernier cas le 20 avril 2010) et en Suède (1 cas ; le 19 avril 2010). Cette année, la France a été particulièrement touchée (69% des cas rapportés). A ces cas européens, s'ajoute un cas aux Etats-Unis (le 8 juin 2010).

La série clinique de ce printemps s'éteint progressivement. Aussi, la remise en pâture semble pouvoir être envisagée (avec une réserve éventuelle pour la France et pour les prairies dans lesquelles des cas ont été précédemment enregistrés).

Grâce à la collaboration tant des vétérinaires que des propriétaires de chevaux, grâce à la collaboration du RESPE (Réseau d'Épidémiologie-Surveillance en Pathologie Équine) et à ses vétérinaires sentinelles, plus de 700 cas ont été recensés depuis l'automne 2006. Un tout grand merci aux propriétaires de chevaux et aux vétérinaires traitants qui nous ont transmis les dossiers épidémiologiques et cliniques de leur(s) cas. Grâce à eux, nous disposons d'une mine d'informations précieuses dans laquelle nous extrairons les conseils utiles à la prévention et à la gestion médicales des cas qui pourraient varier en fonction des pays considérés. Nous rappelons que les études épidémiologiques tendent à définir des facteurs de risque et de protection vis-à-vis de la myopathie atypique. Néanmoins, un cheval et/ ou une prairie peuvent concentrer nombre de facteurs de risque sans que la maladie se déclare. A l'inverse, les facteurs de protection ne garantissent pas l'absence d'atteinte par la myopathie atypique : ils diminuent les risques.

Pour plus d'informations, contactez le RESPE au 02.31.47.19.03.